

L'île de Sein veut devenir 100 % renouvelable

Changer d'énergie

Sur ce territoire menacé par le réchauffement climatique, on brûle chaque année 420 000 litres de fioul pour assurer la production électrique.

ÎLE DE SEIN (Finistère)
De notre envoyé spécial

Avec son altitude moyenne de 1,50 m, Sein semble bien fragile au milieu de l'océan. Depuis le ferry qui assure la liaison quotidienne avec le continent, il faut attendre de longues minutes avant d'apercevoir l'île émerger au-dessus de l'horizon. Une fois débarqué, le visiteur se rend très vite compte de la précarité de ce bout de granite d'un demi-kilomètre carré, au large de la pointe du Raz. Les maisons des 120 habitants se blottissent les unes contre les autres, pour se protéger du vent tout-puissant. À chaque tempête, des vagues déferlantes s'abattent sur les dunes et le port, grignotant à chaque fois un peu plus les contours de l'île.

Ce système du tout-fioul, au coût exorbitant et dépendant de la solidarité nationale, ne correspond plus aux enjeux climatiques.

« La montée des eaux liée au réchauffement climatique, pour nous, c'est une évidence, constate François Spinec, 69 ans. La mer submerge maintenant les terre-pleins où elle ne venait pas auparavant. » L'ancien « ligneur » de bars et son épouse Françoise font partie des fondateurs d'Île de Sein énergies (IDSE), une entreprise locale et participative composée de 66 actionnaires particuliers, dont plus de 25 % d'habitants. Cette société par actions simplifiées (SAS), née en 2013, vise à introduire les énergies renouvelables sur l'île, non connectée au réseau électrique continental, et dont l'électricité est aujourd'hui d'origine « 100 % fioul ».

« Nous consommons 420 000 litres de fioul par an pour nos trois groupes électrogènes, qui servent à nous éclairer, nous chauffer, cuisiner et fabriquer notre eau douce par dessalinisation d'eau de mer, souligne François Spinec, qui est aussi membre du conseil de direction d'IDSE et conseiller municipal. Ceci représente un coût de 450 000 €, financé par tous les Français via la contribution au service public de l'électricité (CSPE), au nom de la péréquation tarifaire qui garantit un prix identique de l'électricité au niveau national. Cet argent pourrait servir à isoler les maisons et à installer des moyens de production propres et durables. »



Les promoteurs de la société Ile de Sein énergies (IDSE). Une quarantaine de Sénans ont choisi d'être actionnaires de cette société qui vise à introduire les énergies renouvelables sur l'île.

Ce système du tout-fioul, au coût exorbitant et dépendant de la solidarité nationale, ne correspond plus aux enjeux climatiques. Il ne génère qu'une faible activité économique, et surtout émet beau-

coup de gaz à effet de serre. Cette contradiction a sauté aux yeux du gardien du phare de Sein, Serge Coatmeur, en mars 2008, au lendemain d'une tempête particulièrement violente. « J'ai réalisé que les énergies renouvelables pouvaient représenter notre salut, dit-il. Notre ambition est aussi de créer de l'activité. Un kilowattheure d'énergie renouvelable crée plus d'emplois que du fioul produit au Qatar. »

Le projet d'autonomie énergétique a été lancé avec l'aval de la précédente municipalité. La direction d'IDSE a été confiée à Patrick Saultier, un ingénieur qui a déjà réalisé avec succès un parc éolien citoyen à Plélan-le-Grand (Ille-et-Vilaine), où il est conseiller municipal.

À Sein, une quarantaine d'habitants ont choisi d'être actionnaires d'IDSE. 24



autres ont adhéré à l'association des Amis de la transition énergétique de l'île de Sein (Atreis), qui organise régulièrement des manifestations en faveur du projet. Une bonne moitié de la population soutient ainsi l'introduction d'énergies renouvelables dans le mix énergétique de l'île. « Pour répondre à l'intermittence des énergies renouvelables, nous allons faire correspondre les moments de consommation avec la production, explique Patrick Saultier. Les chauffe-eau, la dessalinisation d'eau de mer et le four du boulanger, qui représentent les trois quarts de la consommation électrique, fonctionneront au moment où il y a du vent et/ou du soleil. L'objectif est de parvenir ainsi à 80 % d'énergies renouvelables, le fioul étant conservé comme solution d'appoint de dernier recours. »

EDF, après avoir longtemps estimé que les énergies renouvelables ne pouvaient dépasser 30 % de la production de l'île, a changé de point de vue. L'énergéticien avance désormais son propre projet d'autonomie énergétique à 100 % « à l'horizon 2030 », avec un système de stockage par batterie. « Nous avons installé un mât de mesure au mois de septembre, indique Vincent Denby-Wilkes, délégué EDF pour la Bretagne. Il effectuera des mesures du vent pendant un an. La deuxième étape, c'est la mise en place d'un programme de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, et la réalisation de quatre logements sociaux à énergie positive, équipés de panneaux photovoltaïques et de micro-éoliennes. La troisième étape, c'est l'installation de la première éolienne. »

Cette position nouvelle réjouit le maire actuel, Dominique Salvart : « Notre partenaire, c'est EDF. Ce qui m'intéresse, c'est qu'il me fournisse de l'électricité ». IDSE, elle, poursuit son projet, en concertation avec ses habitants-sociétaires. Cet été, ils ont noué des liens avec les promoteurs de Schönau EWS, une société participative du Sud de l'Allemagne qui a créé un réseau autonome de gaz et d'électricité pour 160 000 clients.

À Sein, où le tourisme et le commerce constituent l'essentiel de l'activité économique, l'autonomie énergétique représente un formidable espoir. Tout en marchant le long de la jetée du port, François Spinec désigne la pointe du Raz, sur le continent. « Les autres îles libérées du pétrole ont vu leur population croître, dit-il. Ici, on ne retrouvera peut-être pas les 1 300 habitants de mon enfance, mais on pourra y créer de nouvelles activités grâce aux énergies renouvelables. »

RAPHAËL BALDOS

Le temps des solutions

- **Thème :** du 5 au 16 octobre : Changer d'énergie
- Du 19 au 23 octobre :** Faire la chasse au gaspillage
- Du 26 au 30 octobre :** Se déplacer autrement
- Du 2 au 6 novembre :** Planter ou replanter
- Du 9 au 13 novembre :** Bâtir autrement
- Du 16 au 20 novembre :** Se nourrir
- Du 23 au 27 novembre :** Se protéger

LUNDI Le Royaume-Uni accueillera la plus grande ferme éolienne offshore
SUR WWW.LA-CROIX.COM
Voir aussi nos infographies interactives sur le climat et l'environnement